



APPEL À PROJETS N°4

Plates-formes
**DE RÉNOVATION
ÉNERGÉTIQUE**



LES ENJEUX

Une plate-forme de rénovation énergétique est un lieu de proximité et d'accompagnement des ménages. Elle doit permettre à des conseillers spécialement formés d'informer les personnes qui souhaitent améliorer la qualité énergétique de leur logement. Les conseillers fournissent tous les renseignements utiles sur les options techniques et les aides financières, la réalisation de diagnostics, l'assistance au choix des travaux, la qualification des professionnels, l'aide à la comparaison des devis, etc.





L'appel à manifestation d'intérêt s'adresse aux intercommunalités déjà engagées dans les plans énergie-climat et dans les plans locaux pour l'habitat.



Ce que contient LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Les collectivités territoriales candidates à la réalisation d'une plate-forme de rénovation énergétique des logements sont sélectionnées dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt.

Pour bénéficier du soutien de l'État, elles préciseront notamment :

-  leur rôle d'information et de conseil ;
-  la manière dont elles mobilisent les professionnels du bâtiment pour dynamiser ce nouveau marché en volume et en qualité ;
-  les modalités de financement, l'échelon régional ou local étant encouragé ;
-  le dispositif d'ingénierie de projet et d'animation.

Comment POSTULER ?

- 1 S'informer auprès de la direction régionale de l'Ademe. Les Régions sont aussi partenaires de cette initiative.
- 2 Répondre à l'appel à manifestation d'intérêt de votre région : contacter la direction régionale de l'Ademe.

Concrétiser SON PROJET

Les collectivités retenues reçoivent :

- un accompagnement de l'Ademe et éventuellement de la Région,
- un soutien financier de l'Ademe comprenant un montant soutenant pour 3 ans les moyens d'animation, de communication et d'étude mobilisés.

100 *plates-formes
de rénovation
énergétique seront soutenues.*

Les contrats locaux de transition énergétique pour la croissance verte



Les collectivités locales et les EPCI ont la possibilité de signer des contrats locaux de transition énergétique pour la croissance verte avec l'État (préfets, services déconcentrés). L'objectif : créer de véritables communautés de travail des acteurs concernés pour accélérer la transition énergétique. Ces contrats locaux doivent permettre aux territoires de bénéficier de conseils et d'aides à l'animation et à l'ingénierie.



DES IDÉES *pour agir*



Gironde

À Libourne, l'information est un service public

Située en Aquitaine, la Communauté d'agglomération de Libourne (CALI) propose à ses 70 000 habitants un service public gratuit et indépendant dédié à l'amélioration de l'habitat. Avec pour ambition de rénover 1 000 logements privés en 5 ans, ce dispositif mise sur une information aussi large que possible et une simplification des démarches pour les propriétaires désireux de rénover leur bien. La structure s'est ainsi engagée à mettre en synergie les dispositifs existants et à renforcer ses partenariats avec les acteurs clés de la rénovation énergétique de l'habitat.



Essonne

Rénover malin

Comment accompagner le particulier tout au long de son parcours de rénovation de son logement ? C'est l'objectif de la plate-forme de rénovation énergétique de l'habitat de l'Essonne : « Rénover malin ». L'objectif est d'aider le particulier à passer à l'acte et d'augmenter les chantiers dans le département. Le marché local de la rénovation est potentiellement important : plus de 200 000 logements sont considérés comme énergivores. La plate-forme rapproche les différents acteurs, qu'ils soient publics ou privés.

La plate-forme en ligne : relover-malin.fr

PLUS D'EXEMPLES SUR : www.ademe.fr

